



Conseil de la Ville

Règlement RV-2024-34-70 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement

LE CONSEIL DE LA VILLE DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. Grille des spécifications applicable à la zone H2341

La grille des spécifications applicable à la zone H2341, annexée au Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, est modifiée par l'ajout de la classe d'usages C900 ainsi que des spécifications afférentes à celle-ci indiquées à l'annexe A du présent règlement.

Adopté le 26 août 2024

(signé) Gilles Lehouillier

Gilles Lehouillier, maire

(signé) Marlyne Turgeon

Marlyne Turgeon, greffière

ENTRÉE EN VIGUEUR LE 17 OCTOBRE 2024

Généré le 2024-10-08